

II.6.9. Ar c'hleuziou bruguet (1), hac an Tour dantelezet.

Ar c'hleuz alaouret, hac an tour dantelezet (f.v.).

Ms. VI, p. 333-336.

Timbre : Var an ton gallec.

Incipit : Er Finistèr e zoun bet ganet

Composition : 7 c. de 8 v. de p. diff.

La feuille volante compte 12 c.

Sujet.

Les talus (couverts de) bruyères et le clocher ajouré. Yvonic loue son pays de Saint-Pol-de-Léon dont les symboles sont, pour lui, les talus couverts de bruyères et le clocher à jours (c. 1). Mais il est appelé au service militaire et doit le quitter (c. 2-3). Il ne se fait ni à l'exercice (c. 4), ni à la nourriture (c. 5). Le médecin ne voit qu'un seul remède à sa langueur : le retour au pays (c. 6-7).

Dans la version imprimée : Voilà Yvonic marié, ils auront des enfants (c.8), il est heureux (c. 9). Les soldats de son régiment peuvent partir, lui est bien là (c. 10). Mais si jamais les Anglais débarquent, il défendra sa Bretagne (c.11). Et quand l'heure dernière viendra, il ira devant le Juge suprême sans peur (c. 12).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : « 1841. A. Lédan ». Il rajoute une note au sujet du titre, p. 333 : « *Er c'hopi qenta em boa laqet : ar c'hleuz alaouret ; mes güelloc'h e cavàn ar C'hleuziou bruguet : Choazit.* » (Dans la première copie, j'avais mis le talus doré ; mais je préfère les talus (couverts de) bruyères : choisissez).

Autres sources : dans le catalogue de ses œuvres de juin 1842, A. Lédan donna l'explication suivante concernant cette chanson : « *M. Le C. de L. m'ayant donné un seul couplet breton de la jolie chanson du Clocher à Jour, quelque temps après j'en reçus trois ou quatre autres d'une Demoiselle, mais sans ordre ni mesure : tout était à refaire. Le sujet en valait la peine ; je me servis de ces matériaux ; j'entrepris une traduction à pouvoir être chantée, et je la rendis telle qu'elle est dans mon Almanach Breton de 1841. – Le dernier couplet est entièrement de moi.* » La version de l'almanach de 1841 ne comprenait que 7 couplets (1).

L'ensemble des commentaires concernant cette chanson reprend l'explication que Gab Milin (1822-1895) avait donnée sur la feuille volante contenant sa traduction : « *Cette traduction bretonne a été faite sur les paroles françaises attribuées, ainsi que l'air, à Madame de Kerusoret. Cette chanson fut composée par elle avant 1830, à l'occasion du départ pour l'armée d'un de ses domestiques, nommé Yvonic, qui vit encore. – Madame de Kerusoret est morte, il y a peu d'années. – On prétend que cet air, devenu national*

dans notre pays, le même, assure-t-on que celui d'une ancienne chanson du pays de Tréguier, ressemble aussi à l'air national des cinq clochers de Tournay. – Ce fait n'est pas prouvé. (2). » La version Milin ne compte que 7 couplets, comme la version française sur carte postale (3).

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1843, au plus tôt (Voir II.6.8)

Impression(s) : **Ar c'hleuz alaouret, hac an tour dantelezet.** Var an ton gallec. -

Chanson ar Bonomic. - in-12, p. 8. - 4 éd. : trav ; ty/trav ; imp ; imp/tràv. - Lédan 2 ; Lanoë. - Bai. A26 ; BL 11595.b.94(5). Rien n'indique à quelle date fut imprimée la première édition de cette feuille volante. Mais le fait qu'A. Lédan ne parle pas dans son explication de juin 1842 de cette version allongée peut laisser penser qu'elle est postérieure à cette date.

Mise en valeur : Chansons bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire).

Version Lédan : Morlaix : Lédan fils (1855-1880), 2 éd. ; Lanoë (1880-1898), 1 éd.

La version à 7 couplets fut de nouveau éditée à Morlaix, sous le titre « *Conscrit* » *Castel-Paol*, chez A. Le Goaziou (1897-1919), 1 éd. (3).

Version Milin : Brest, J. B. Lefournier (1846-1877)

Versions collectées.

Voir catalogue Malrieu, n° 00706. Il s'agit de deux traductions, l'une de G. Milin et l'autre d'Auguste Conq et non de versions collectées au sens strict du terme.

- Soudard iaouank Kastel Paol, traduction de G. Milin, mentionnée ci-dessus.
- An Tour dantelezet, composé par Paotr Treoure, pseudonyme d'Augustin Conq (1874-1952).

Les deux autres mentions sont des études sur l'air original de cette chanson.

Selon M. Stéphan, fils de François Marie Stephan, « Eostik Kreisker »(1904-1944), cette chanson, surtout la version bretonne, est encore connue parmi les anciens de Saint-Pol-de-Léon.

Sources bibliographiques.

Concernant la version Lédan :

- (1) **J. Ollivier**, n° 55, p. 20, note 1.
- (2) *Soudard Kastell-Paol*, s.d., Brest J. B. Lefournier aîné. Fonds Landevennec, XXVII, n° 462.
- (3) *Saint-Pol-de Léon. – La chanson du Conscrit* (carte postale) , éd. PNDhot, n° 223. Collection de M. Stéphan.
- (4) Fonds Dastum, cote F2283B.